



Ville de Saint-Lambert

AVIS D’AFFICHAGE

Concours numéro **2021-23**

TITRE DE L’EMPLOI :	Technicien en génie municipal	DIRECTION :	Direction du génie, de l’urbanisme et de l’environnement
CATÉGORIE :	Col blanc	STATUT :	Régulier
TRAITEMENT :	Classe 10 : 33,24\$ / heure	LIEU DE TRAVAIL :	35, avenue Fort
HORAIRE :	Lundi au jeudi de 8h15 à 16h45 Vendredi de 8h15 à 12h00 33,75 heures par semaine	DURÉE DE L’AFFICHAGE :	14 avril au 27 avril 2021

MANDAT :

La division du génie de la ville de Saint-Lambert réalise à l’interne la majorité de la conception et de la surveillance des projets sur son territoire, que ce soit des réaménagements, reconstructions, réhabilitations ou entretien de rues, parcs, bâtiments ou autres.

Sous la supervision du chef de division, le titulaire est appelé à assurer la réalisation de projets variés visant principalement la réfection d’infrastructures municipales. De concert avec l’ensemble de l’équipe de la direction du génie, de l’urbanisme et de l’environnement, il conçoit, surveille et inspecte les travaux confiés à des entrepreneurs afin d’assurer le respect des meilleurs standards de qualités et de toutes autres exigences applicables.

FONCTIONS :

- Surveille, sur les chantiers, l’exécution de travaux relevant de la compétence de la division du génie; s’assure du respect des plans et devis; donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits; discute avec l’entrepreneur, à l’intérieur des paramètres fixés, des méthodes, des ententes ou des prix concernant des modifications de travaux ou des travaux non prévus; coordonne les intervenants assignés aux travaux; effectue le suivi nécessaire auprès des citoyens;
- Exerce le suivi nécessaire, pour chaque projet, afin de respecter les montants autorisés; mesure les quantités de travaux réellement exécutés; prépare les rapports progressifs en cours de travaux et le rapport final; effectue l’inspection provisoire et finale des travaux; rédige le rapport d’inspection qui en découle; procède au suivi des réclamations, des déficiences et des retenues de garantie;
- Dessine et effectue la mise en plan sur AutoCAD Civil3D ou avec ArcGIS de plans, croquis et dessins;
- Participe à la conception et à la réalisation de projets relevant de la compétence de la division du génie; prépare et/ou vérifie les calculs; analyse et interprète les résultats; prépare des estimations de quantités et de coûts; suggère des solutions; participe à l’élaboration des documents d’appel d’offre; effectue des recherches sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies;
- Siège aux comités et réunions auxquels il est attiré; participe aux discussions, assiste à la rédaction des comptes-rendus et des ordres du jour; réalise les communications requises; assure le suivi des recommandations auprès des intervenants nécessaires;
- Effectue des relevés et des inspections d’ordre technique; réalise des comptages de circulation, des inventaires, des mesures et autres; analyse des données et rédige des rapports et documents techniques;
- Effectue la rédaction et mise à jour de plans, organigrammes, échéanciers, données et bases des données géoréférencées (géomatique) et de tout document relevant de la compétence de la division du génie;
- Inspecte, lors de demande à cet effet, les propriétés publiques et/ou privées; fait des recommandations afin de corriger la situation; lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-experte ou de témoin-expert;
- Analyse et assure le suivi des demande de travaux, des requêtes de citoyens, des plans, des dessins, des devis, des calculs, des formulaires, etc.; selon les procédures en vigueur, annote, commente et lorsque nécessaire communique avec les requérants afin de proposer des modifications aux documents; soumet les cas litigieux à son supérieur;
- Assure le suivi administratif en lien avec ses tâches (achats, gestion documentaire, etc.);
- Participe au budget triennal ou quinquennal en immobilisation selon son champ d’expertise.

Cette description n’est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L’employé peut être appelé à s’acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n’ont pas d’effet sur l’évaluation.

EXIGENCES :

- Diplôme d’études collégiales (DEC) en technologies du génie civil ou dans une discipline connexe.
- De trois (3) à quatre (4) années d’expérience pertinente;
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine des infrastructures municipales, de parcs et d’espaces verts ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages; aptitudes pour le travail d’équipe; habileté d’organisation et de planification;
- Posséder un permis de conduire valide et avoir complété le cours de SST sur les chantiers de construction (ASP Construction);
- Connaissances des logiciels MS Word, MS Excel, Autocad et idéalement AutoCAD Civil 3D, ArcGIS / QGIS ou autre logiciel de SIG, PCSWMM, AquaCAD, MS Outlook, MS Access, programmation de macros VBA.

Le poste sera octroyé en priorité aux employés réguliers de la Ville de Saint-Lambert ayant le plus d’ancienneté, pourvu qu’ils puissent remplir les exigences normales du poste à combler. Le traitement pour ce poste est déterminé en fonction de la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou compléter le formulaire de demande d’emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2021-23**, au plus tard le 27 avril 2021, à l’adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle

Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Courriel : dotation@saint-lambert.ca

Télécopieur : 450 672-3732